



Sensibilisation aux risques liés au travail en hauteur

Objectifs:

Identifier et prévenir les risques liés au travail en hauteur

Apporter les solutions techniques les plus appropriées, organisationnelles et humaines dans le respect des principes généraux de prévention

Maîtriser la réglementation et les obligations relatives au travail en hauteur

Public :

Toute personne qui est amenée à travailler en hauteur

Prérequis :

Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail)

Compétences visées :

Être capable d'identifier, de choisir et d'utiliser les différents moyens d'élévation et de protection, afin de prévenir les risques de chutes et d'accidents

Moyens et documents pédagogiques :

Vidéo projecteur / Documentation /

Support de cours remis à chaque participant

Méthodes pédagogiques :

Formation théorique et pratique - Etude de cas - Exposés

Evaluation et sanction de l'action :

Contrôle théorique et pratique des connaissances

Remise d'une attestation de formation

Recommandation :

Aucune. Pas de pratique prévue pour cette sensibilisation à ce risque

Animateur :

Formateur spécialisé en sécurité et aux travaux en hauteur

Lieu :

Intra ou inter-entreprise

Durée :

1 jour, soit 07 h 00

Contenu :

Le contexte réglementaire

Le code du travail et les articles associés au travail en hauteur
Responsabilité du chef d'établissement et du salarié
Les recommandations de l'INRS

Prévention des risques de chute de hauteur

Savoir repérer et analyser les situations de travail à risques
Etude de la conception des lieux de travail et des travaux temporaires en hauteur
Prendre des dispositions spécifiques aux travaux de bâtiment et de génie civil
Etudier le cas du défaut de protection contre les chutes de hauteur
Solutions de mise en place de protection collective
Evaluer l'aptitude au travail en hauteur, les compétences et la formation des intervenants

Différencier et choisir les moyens d'élévation les plus adaptés

Faire le bon choix des matériels en fonction du travail à réaliser
Les échelles et escabeaux, conditions spécifiques d'utilisation
Les échafaudages de pieds (fixe)
Les échafaudages roulants
Les plateformes Elévatrices Mobiles de Personnel
Les plateformes de travail suspendues (volant)
Le travail sur cordes, les interdictions et exceptions limitées

Savoir utiliser/identifier les équipements de protection individuelle (EPI)

Assurer la gestion et le port obligatoire des EPI (chaussures de sécurité, casques, etc.)
Vérification des EPI avant utilisation
Identifier les différents systèmes d'arrêt des chutes
Maîtriser l'utilisation et l'installation des systèmes de maintien au poste de travail